

## **A quel jeu de dupes joue la ministre ?**

La Conférence des Présidents d'Universités en rêvait depuis plusieurs années. La Commission Schwartz s'en est fait le VRP. La ministre Valérie Pécresse la réalise. Une filière administrative et technique au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est en voie de création avec la programmation, dans le PLF 2009, du transfert d'une partie des personnels de la filière Bibliothèques, les magasiniers et assistants, dans les corps des adjoints techniques et techniciens de la filière Recherche et formation (RF).

Ce transfert ne serait qu'une première étape si la ministre poursuit la mise en place des recommandations de la Commission Schwartz, les personnels administratifs de la filière Asu en poste dans les universités devraient connaître le même sort.

Cette décision, unilatérale, n'a fait l'objet d'aucune annonce aux organisations syndicales ou partenaires institutionnels.

Lors des diverses rencontres entre Madame Pécresse et les syndicats, un seul manifestait son approbation à ces transferts de personnels vers la filière Recherche et formation, syndicat loin d'être représentatif des personnels des Bibliothèques.

Pour sa part, la CFDT (CFDT Culture et Sgen-CFDT) dénonce l'atteinte à l'unité de la filière Bibliothèques. Ce changement ne peut qu'aboutir à une dégradation des perspectives d'évolution de carrière et de mobilité.

Le Sgen-CFDT rappelle que les personnels des Bibliothèques appartiennent à des corps à vocation interministérielle. Ils participent également aux mouvements entre la fonction publique d'État et la fonction publique territoriale. Cette culture de la mobilité contribue à l'enrichissement de l'expérience professionnelle des agents qui retentit inmanquablement sur les établissements.

A l'heure où la ministre demande un investissement important des personnels des bibliothèques pour ouvrir plus largement leur établissement, elle les traite avec mépris en n'ayant pas le courage d'engager la discussion sur les réformes qu'elle porte.

Alors que le ministère de la Fonction publique œuvre à la mise en place de corps interministériels, celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche prend le contre-pied.

Le Sgen-CFDT appelle tous les acteurs de la profession, et plus largement les défenseurs de l'unité de cette « filière-métiers », à se mobiliser pour infléchir le processus.

Enfin, le Sgen-CFDT dénonce le déni de dialogue social qui consiste à cacher aux personnels concernés et à leurs représentants le sort que leur ministère de tutelle ou de gestion leur réserve.

Paris, le 24 octobre 2008